Clous en bande et ancrages BLAST. Informations de sécurité produit établies au titre du règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FOURNISSEUR

PARALLELE.PRO SAS, société par actions simplifiée au capital de 100 €, 1 rue Bodin, 69001 Lyon, France. SIREN 994 897 056, R.C.S. Lyon. TVA intracommunautaire FR16994897056. Contact : technique@parallele.pro, 06 95 37 58 56. PARALLELE.PRO est le responsable de la mise sur le marché dans l'Union européenne au sens de l'article 16 du règlement (UE) 2023/988.

Produits : clous en bande acier pour cloueurs à gaz et à batterie, familles BX3, BX4, GX et SPIT/HC6, longueurs 16, 22, 32 et 39 mm ainsi que longueurs sur mesure de 14 à 39 mm. Goujons d'ancrage et vis béton, gamme ancrage.

STATUT RÉGLEMENTAIRE

Ces produits sont des articles au sens de l'article 3, paragraphe 3 du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Ils ne libèrent pas de substance dans des conditions normales d'utilisation et ne relèvent donc pas de l'obligation de fiche de données de sécurité prévue à l'article 31. Le présent document est fourni à titre d'information produit.

2. USAGE PRÉVU ET USAGES EXCLUS

Usage prévu : fixation mécanique sur béton, maçonnerie pleine, acier et bois d'ossature, en usage professionnel, avec un outil compatible.

- Ne pas utiliser pour une fixation structurelle ou de sécurité en béton fissuré.
- Ne pas utiliser pour la suspension de charges au-dessus de personnes.
- Ne pas utiliser dans un support creux, fissuré ou d'épaisseur insuffisante.

3. DANGERS IDENTIFIÉS

Danger	Circonstance	Prévention
Coupure, piqûre	Manipulation des bandes et des pointes	Port de gants de manutention
Projection	Tir sur support dur, ricochet, rupture	Lunettes de protection, écartement des tiers
Bruit	Tir répété en milieu fermé	Protection auditive
Écrasement	Chute de carton, manutention de palette	Chaussures de sécurité, gestes de manutention

4. ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- Lunettes de protection : obligatoires pendant toute opération de tir.
- Gants de manutention : obligatoires lors du chargement et de la manipulation.
- Protection auditive : recommandée, obligatoire en espace confiné.
- Chaussures de sécurité : obligatoires sur chantier.

5. PREMIERS SECOURS

Situation	Conduite à tenir
Piqûre ou coupure	Nettoyer à l'eau et au savon, désinfecter, protéger. Consulter un médecin et vérifier la validité de la vaccination antitétanique.
Projection oculaire	Rincer abondamment à l'eau claire pendant au moins 15 minutes sans frotter. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

Clou planté dans le corps	Ne pas retirer. Immobiliser et appeler les secours (15 ou 112).

6. MANUTENTION ET STOCKAGE

Stocker dans un local sec, à température ambiante, dans l'emballage d'origine. Éviter l'humidité prolongée qui provoque une oxydation du revêtement. Ne pas gerber au-delà de la hauteur indiquée sur les cartons. Tenir hors de portée des enfants.

7. COMPOSITION

Composant	Matière	Part
Corps du clou	Acier trempé, revêtement zingué 8 µm	environ 90 %
Bande de liaison	Polymère technique	environ 10 %
Emballage	Polypropylène ou carton	selon conditionnement

8. ÉLIMINATION

Chutes de bandes et clous non utilisés : filière de collecte des ferrailles. Bandes plastiques et emballages : tri selon la filière locale des déchets de chantier. Ne pas abandonner sur site.

Les marques, dénominations et références d'outils citées dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont mentionnées qu'à titre d'information sur la destination et la compatibilité des produits. PARALLELE.PRO n'est ni affilié, ni partenaire, ni distributeur agréé de ces fabricants et ne commercialise aucun produit d'origine.

Document établi le 24/09/2026. Les informations ci-dessus correspondent à l'état de nos connaissances à cette date et ne dispensent pas l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à son application.